

Chapitre 6

Le bey Mohamed el Kébir : conquérant et aménageur

Le paysage urbain à la veille du séisme de 1790

Lorsque, dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 octobre 1790, la ville fut surprise vers une heure du matin par un terrible tremblement de terre ; elle était déjà, rappelons-le, depuis 1788 en état de siège quasi-permanent par Mohamed Ben Othman, bey de Mascara. Sur le plan politique, le tremblement de terre ne fit que précipiter les choses. Il fut interprété aussi bien par les Algériens que par les Espagnols, comme le signe annonciateur du retour de la ville à sa communauté d'origine. Le comte de Cumbre Hermosa, n'écrivait-il pas dans son rapport daté du 2 novembre 1790, adressé au roi d'Espagne que, « Dieu fit poser sur nous le glaive de sa justice, menaçait de nous exterminer tous dans les convulsions d'un tremblement de terre si profond, si terrible, qu'en moins de trois minutes, il ruina la majeure partie des édifices et ébranla le reste de fond en comble »¹. Les pourparlers entamés au lendemain du séisme, entre le Dey d'Alger et le ministre espagnol des Affaires extérieures, Floridablanca aboutiront à la signature du traité du 12 septembre 1791, ratifié par Madrid le 9 décembre, conditionnant, l'évacuation d'Oran et de Mers-el-Kébir à quelques avantages commerciaux. Le samedi 25 février 1792, le Commandant général par intérim, don Juan Courten, qui succéda au comte de Cumbre Hermosa, s'embarqua pour l'Espagne ; tandis que deux jours après, le lundi 27 février 1792/ 4 Radjeb 1206, le bey de Mascara, prend définitivement possession de la ville².

¹ Le Comte CumbreHermosa prit le commandement de la Place d'Oran d'octobre 1790 à février 1791, après le décès de son prédécesseur Don Basilio Gascon (mai 1790-oct. 1790). Il fut lui-même remplacé par le dernier gouverneur espagnol d'Oran, Don Juan Courten (26 févr. 1791- févr. 1792).

Selon H.-L. Fey, l'original de ce rapport se trouve à l'*Archivo de la Real Audiencia de Valence*, sous le n° 20.137. Il est reproduit dans, Fey, H.-L. (1858). *Histoire d'Oran avant, pendant et après la domination espagnole*. Oran : Perrier, pp. 239-249.

² Sur les conséquences politiques du tremblement de terre, voir entre autres :

- Fajarnes, E. (1900). « Traslado de los enfermos de Orán a Mahon (1791) ». In : *BSAL*, Madrid, t. VIII, pp. 421-424.

La description de la ville à la veille du tremblement de terre nous est donnée par un des derniers observateurs de la période espagnole, D. Luis Roël, dans l'ouvrage qu'il rédigea en 1789³.

Cette description de la morphologie urbaine, nous renseigne amplement sur l'importance qu'a due avoir la ville sur le plan urbanistique à cette époque. Cela, nous permet donc de mesurer toutes les conséquences désastreuses qu'a eues le séisme sur le devenir urbain de la cité.

En effet, le séisme et l'incendie qui s'en est suivi, avaient détruit la ville dans presque sa totalité, et réduit irrémédiablement à néant tous ces efforts consentis pendant près de soixante ans, pour faire d'Oran, une des plus belles réussites urbanistiques hors de l'Espagne.

Fey qui eut le privilège de recueillir vers 1850 de la bouche même, des survivants de cette catastrophe, apprit d'eux que la ville fut détruite aux trois quarts. Les édifices de la partie haute de la Kasbah causèrent à eux seuls de très nombreux dégâts, en s'écroulant sur les maisons de la ville ; ainsi donc, « toutes les constructions, datant de la première occupation, furent complètement renversées. Parmi, les plus récentes, il y'en eut peu qui résistèrent » (Fey, 1858, p. 235).

Le nombre de victimes de cette catastrophe fut estimé à 3.000, parmi lesquelles figurait le Commandant général par intérim, D. Basilio Gascon et toute sa famille. Il y a lieu de noter que le sinistre fut aggravé par la propagation d'un effroyable incendie qui prit dans les décombres. Les habitants, ou du moins ce qui en restait, se sont rassemblés sur la Plaza Mayor qui, se trouvait être en de telles circonstances un excellent espace de refuge.

Le 9 octobre 1790, le comte de Cumbre Hermosa, remplace dans ses fonctions de Commandant général par intérim, D. Basilio Gascon décédé. Il s'occupa aussitôt de réduire le désastre en remettant la Place en état de défense et en organisant les secours et l'approvisionnement des sinistrés entre Carthagène et Mers-el-Kébir.

Il enjoignit aux rescapés de s'établir sur le plateau de Rosalcazar, situé sur la rive droite de l'oued Er-Rehhi, protégée par la muraille de la ligne extérieure de défense ; il leur fit distribuer des tentes, en attendant en prévision de l'hiver de faire construire des baraquements en bois qu'il avait

- Cazenave, J. (1923). « Le tremblement de terre d'Oran en 1790 et ses conséquences politiques », Alger, *Afrique Latine*, pp. 243-262.

- Malki, N. « Le tremblement de terre d'Oran d'octobre 1790 et les tentatives du bey de Mascara pour la libération de cette ville d'après trois documents des archives historiques de Madrid », Alger, Archives nationales, n° spécial 10-11, Actes du séminaire international sur les sources espagnoles de l'histoire algérienne, Oran 20-22 avril 1981, pp. 295-307.

³ Roël Don Luis, Descripción particularconcisa, peroverdera de la Ciudad de Oran, en Africa, segun su estado y circunstancias en fin delaño de 1789, Madrid, 1790. Cf. Moulay Belhamici, « Description de la ville d'Oran », Alger, *MajallatEttarikh*, n°11, 1981, pp. 5-38.

fait venir d'Espagne. En attendant impatiemment le jour de l'évacuation, la population et la garnison vivaient une situation intolérable, partagées entre l'angoisse du siège, même s'il fut allégé pour la circonstance par le bey et la hantise des secousses telluriques répétitives.

Les difficiles conditions d'installation

Malgré l'état de décombres dans lequel se trouvait la ville en 1792, celle-ci n'a pas moins conservé le canevas du tracé des voies conçu par les ingénieurs espagnols ; mais, la ville était méconnaissable tant le séisme y avait ravagé la plupart des bâtiments et édifices nécessaires aux activités urbaines. En fait, le bey ne trouva dans la Vieille-Ville espagnole que de rares bâtisses qui avaient miraculeusement échappé au désastre.

Mais, devant l'afflux de plus en plus grand des populations qui avaient répondu à l'appel du bey pour repeupler la ville abandonnée et dévastée ; le bey, fut rapidement confronté au problème lié à l'installation des différents éléments du nouveau peuplement sur le site urbain. Il fallait donc résoudre au plus vite le problème posé par le relogement des nouveaux arrivants.

De ce fait, il ordonna de faire relever dans la plus grande hâte et avec grand-peine les maisons presque en ruine de la Vieille-Ville pour y faire installer les premières familles qui commençaient à s'installer.

Prenant conscience assez rapidement des énormes difficultés qui l'attendaient en s'obstinant à relever les ruines de la Vieille-Ville ; le bey préféra tout abandonner aux candidats à l'installation en laissant aux familles musulmanes modestes et aux israélites la possibilité d'acquisition des maisons qu'ils acceptaient à relever à leurs frais.

La première mesure prise dans ce sens par le bey en faveur des principaux chefs de tribus qui, en signe de reconnaissance pour leur participation au Djihad contre les Espagnols fut tout d'abord les concessions de terrains qu'il leur accorda dans le Fahs et dans la Ville-Neuve qu'il projetait de créer. Il aurait eu également l'intention de faire de cette nouvelle entité urbaine, une sorte de *bastide* (Seignobos, 1933, p. 133)⁴ en somme, comme ce fut le cas du quartier d'El Argoub à Mascara, créé par les Turcs pour garder en otage les familles des chefs makhzen⁵. Quant aux autres

⁴ On est tenté de faire le parallèle entre ce projet de création de *ville-neuve* à Oran, avec ce qui se faisait en France à la fin du Moyen-Âge, où, comme l'explique aisément Charles Seignobos, « Depuis la fin du XII^e siècle, quelques princes créèrent des villes sur un emplacement désert ; on les appelait ville neuve dans le Nord, bastide dans le Sud-Ouest. Pour y attirer des habitants le fondateur donnait à chacun un lot de terrain à bâtir dans la ville et des terres aux environs. Au contraire des villes anciennes formée à la longue, de maisons de formes différentes disposées irrégulièrement se coupant à angle droit ; au milieu une place carrée où se tenait le marché et sur un côté de la place, l'Hôtel de ville ».

⁵ Benkada, S. « Une forme de *bastide* à l'époque ottomane : le quartier de l'Argoub à Mascara », Conférence prononcée dans le cadre du Mois du Patrimoine national, Musée National Ahmed Zabana, 03 mai 1999.

familles de moindre importance, le bey les autorisa à s'établir sur les terrains situés extra-muros. Ces familles étaient pour la plupart originaires des tribus Makhzen et même Raïa-s de la plaine d'Oran. Elles fondèrent les Mechtas de Kheng En-nitah et Raz-el-Aïn ; ainsi que les douars établis tant le long du glacis de la muraille d'enceinte reliant le Château-Neuf au fort de Saint-André. Ces premières excroissances aux portes de la ville, étaient à l'origine des faubourgs extra-muros.

En effet, on croit comprendre d'après les descriptions données par les chroniqueurs de l'époque, que les raisons de l'installation extra-muros de certains éléments de la population étaient, plus dictée par le déficit des maisons dans la Vieille-Ville que par les contraintes topographiques du site.

Le problème du relogement semblait avoir trouvé dans un premier temps, une solution dans l'occupation des baraquements abandonnés par les Espagnols. Ces derniers qui avaient abandonné la Vieille-Ville entièrement détruite par le tremblement de terre, craignant de passer l'hiver sans abris, avaient pensé à l'idée d'importer de leur pays des tentes et des baraques en bois pour leur servir de refuges provisoires⁶. Ces barques qui leur servirent aussi bien d'habitations que de magasins à vivres furent installées sur le terrain vague de la rive droite du ravin de Raz-el-Aïn, à l'abri de l'enceinte extérieure qui reliait le Château Neuf au fort de St. André.

Mais, selon Ben Sahnoun, ces baraques apparurent aux yeux de la population comme une grande innovation dans le domaine de l'habitat. Il semble, en effet que l'engouement pour ce nouveau mode d'habitation était dû, plus à la curiosité qu'aux commodités qu'il pouvait offrir. Il n'en demeurait pas moins que, comparées aux maisons détruites par le séisme, ces barques présentaient des conditions d'habitabilité plus qu'enviables, ce qui donna d'ailleurs lieu à leur occupation illégale par les éléments les plus audacieux de la population. Les chefs Makhzen et les notables en vue, furent les premiers à jeter leur dévolu sur ces baraquements⁷.

Aussi, devant cette course à l'occupation des baraques, le bey Mohamed el Kébir dut se résoudre à créer une véritable administration chargée de gérer ces *biens vacants* avant la lettre, en mettant à la tête de cette administration, son fils, le futur bey Osman⁸. Celui-ci était en outre, chargé de veiller aussi équitablement que possible à la répartition de ces baraques entre les divers éléments de la population. Mais on est enclin de croire que ces baraques furent surtout l'apanage des notables et des spéculateurs, dont l'aisance matérielle ; leur a permis par la suite de les démolir et de construire à leurs places des maisons en dur (Walsin-Esterhazy, 1840, p. 192).

⁶ Lapène, Tableau historique de la province d'Oran depuis le départ des Espagnols, en 1791, jusqu'à l'élévation d'Abdelkader en 1831. Metz, 1842.

⁷ Ben Sahnoun Er-Rachidi Ahmed Ben Mohamed Ben Ali, *Et-Thaghr el-Djoumani fi Ibtissem et-Thaghr el-Wahrani*, texte établi par Cheikh El-Mahdi Bouabdelli, Constantine, 1973.

⁸ *Id.*

Toutefois, l'ancienne ville espagnole, malgré ses décombres, reçut les premiers contingents de familles musulmanes et juives⁹.

Ceux qui arrivèrent les premiers, c'étaient d'abord, les éléments hadars, « ces maures proprement dits, les premiers arrivés s'établirent dans la ville. Ils relèvent à grands frais les maisons que le tremblement de terre avait renversées et qui présentaient qu'un amas de décombres ». C'est à tort, cependant, lorsque Pellecat, paraphrasant par ailleurs Walsin-Esterhazy, soutient que « les principales familles que leurs emplois et leurs dignités rapprochaient du pouvoir étaient autorisées sous les Espagnols à résider à l'intérieur de la ville, lisez la Blanca, ce qui explique d'après cet historien, « les somptueuses demeures d'architecture arabe dont on retrouve encore des témoins dans certaines rues du Vieil-Oran » (Walsin-Esterhazy, 1849, p.11.). Il était bien connu que les Espagnols ; à part, quelques malheureuses masures occupées par les Mogatazes, leurs auxiliaires autochtones dans leurs douars réservés, il n'y avait aucune demeure musulmane qui pourrait suggérer une quelconque aisance de leurs propriétaires.

Ces somptueuses demeures, comme semblait le croire Pellecat, ne datent guère de la période espagnole, mais elles sont bien, postérieures à 1792.

Une autre partie du site urbain devait très tôt attirer l'attention d'une autre catégorie de la population. Il s'agit des ravins qui creusent les pentes du Murdjadjou, ravins dans lesquels existent de nombreuses grottes, dont certaines sont d'origine préhistorique. Ces grottes ont servi d'abri aux Tolba, notamment pendant les sièges d'Oran, sous le bey Bouchlaghem, en 1701, et sous Mohamed el Kébir en 1786. Ces grottes étaient choisies par les Tolba, non seulement pour leurs avantages défensifs, mais aussi leur servaient de demeures¹⁰. Toutefois à partir de 1792, elles furent occupées par une population troglodyte dont il est très difficile d'en préciser l'origine ethnique. En tout état de cause, ces cavités naturelles servaient généralement de refuge aux éléments les plus marginalisés de la population.

La nécessité de création d'une « Ville-Neuve » (1792)

Le choix du site

Si nous cherchons à saisir l'origine d'un tracé et de son urbanisation, on peut dire que la création de la *Ville-Neuve* offre à cet égard l'exemple le plus complet de micro-urbanisme qu'il ait été donné d'observer pour la période ottomane en Algérie. Tout cependant, semble indiquer que le bey Mohamed el Kébir ait été amené à porter son choix pour la création de la *Ville-Neuve*, sur la rive droite du ravin de Raz-el Aïn, et ce, pour de nombreuses raisons dont, trois au moins, nous paraissent essentielles (Benkada, 1988, 223 p.). La première raison, et ce n'est pas une des moindres serait principalement

⁹ Lapène, *op.cit.*

¹⁰ Ben Sahnoun, *op.cit.*

dictée par le souci défensif. En effet, cette partie de la rive droite du ravin, disposait d'un important réseau d'ouvrages défensifs. Tout d'abord la muraille d'enceinte formant la ligne extérieure de défense reliant le Château-Neuf au fort Saint-André. Ensuite, la seconde muraille située au sud reliant le fort de Saint-André à la Porte de Tlemcen. Cette dernière muraille formait pour ainsi dire une fermeture du ravin de Raz-el-Aïn à laquelle vient se souder l'enceinte de la citadelle (Kasbah) dont l'imposante Porte d'Espagne en constitue la seule et principale voie d'accès. Ainsi donc, au point de vue défensif, La rive droite, et par conséquent, la future *Ville-Neuve* se trouve admirablement protégée de tous côtés.

La seconde raison qui aurait sans nul doute pesé lourdement dans le choix du site par le bey, serait en effet, la disponibilité de larges parcelles de terrains facilement constructibles qui jusque, avant le séisme de 1790, constituaient la zone maraîchère et des jardins (Djenan el Bey Bouchlaghem). Cette partie du ravin, située en pente douce, avait été choisie par les Espagnols suite au séisme, pour installer les baraquements.

La troisième raison, serait motivée par l'existence d'un réseau de chemins de terre et de sentiers établi par les Espagnols ; ainsi que le tracé d'un certain nombre de chemins carrossables dont le principal était, le Chemin de Canastel (future rue Philippe). Topographiquement ce dernier, épousant la pente de la rive droite du ravin, constituait une rampe prenant naissance au pont de Canastel. Chemin ombragé d'arbres prolongeant les anciens glacis aménagés durant la deuxième occupation espagnole en jardins d'agrément et en cour de promenade. Tout en suivant la pente, il se transforme en voie sinueuse traversant les jardins, sur son parcours, venait s'y greffer deux autres voies secondaires, l'une en ligne droite reliant la Barrera de Rosalcazar (Porte de Bab Es-Souq) ; et l'autre, formant une rampe, reliant le Rasserio de la Cantera (Bab El Djiaira) à la Porte et au pont de Tlemcen¹¹.

L'organisation de l'espace

Il convient de noter néanmoins, qu'en raison de la différence de nivellement, cette rive se présentait en plan incliné, ce qui fait qu'elle se trouvait divisée en deux parties ; une partie inférieure située sous le Palais du bey, construit par le bey Mohamed el Kébir sur l'éperon Sud du Château-Neuf, appelée pour cette raison, *Taht el Qasr* ; et une partie supérieure, dominée par le fort de Saint-André qu'on appelait *Djihat es-Sour*, et qui correspondait à peu près au parcours de la rue de Vienne et de la rampe du camp Saint-Philippe.

¹¹ Voir le *Plano de la Plaza de Oran y sus castillos, con la de Mazalquivir en 1757*, (Plan de la Place d'Oran et de ses forts, avec celle de Mers-el-Kébir en 1757. Publié par la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran. Lithographié par l'imprimerie Collet, Oran, sd.

Ces contraintes topographiques n'étaient pas cependant sans influencer sur l'organisation spatiale, en attribuant à chacune d'elle, une fonction spécifique en rapport avec les facilités d'accès et de construction que nous verrons plus loin.

La partie de *Taht el Qasr*, que surplombe l'angle sortant du Château-Neuf, à l'espace restreint et à fortes pentes, présente un plan de forme labyrinthique. La partie supérieure en revanche, son plan se présente sous forme géométrique, du fait qu'il soit situé sur un replat, équivalent du *wata'* (plat-pays) élément topographique très recherché dans le choix de fondation des villes arabes. C'est le cas du site d'Alger qui se serait développé, selon André Raymond, « sur un terrain très irrégulier, une zone qui dévale vers la mer (appelé al-Jabal, la "montagne") et un replat (al- wata', la "plaine" à proximité de la mer) » (Raymond, 1985, p. 207).

Mais, dans le cas de la Ville-Neuve d'Oran, le replat sans être tout à fait assimilée à une « plaine », ne pouvait qu'avoir l'allure d'une *ouatia* (petite plaine).

Le bey Mohamed el Kébir, en véritable urbaniste s'était plu, grâce à ces opérations de lotissements à tracer un réseau de voirie dont les rues paraissaient se couper à angle droit, ce qui laisse supposer une certaine rationalité dans la conception du tracé, dont le plan levé en 1848 de cette partie de la ville en restitue fidèlement la morphologie.

La partie supérieure de la Ville-Neuve était parcourue par trois voies axiales parallèles, de direction Nord-Sud. Des voies secondaires donnant sur le ravin étaient hérissées d'impasses et de venelles. L'une de ces voies (la rue de Wagram) constituait la crête qui dominait le versant Ouest du ravin de Raz-el-Aïn, où s'étaient les *Jardins du bey Bouchelaghem*. La seule voie de communication qui liait cette partie de la Ville-Neuve à la Ville Basse, fut la rampe de Agbet Zabak, à qui les Français ont donné le nom de *Crève-cœur*. À cette dernière, fut adjointe la rue du Monthabor. Pellecat, se désolait, du parcours pénible de cette voie, « si l'empierrement ne lui donnait un cachet un peu plus moderne, écrit-il en 1926, on pouvait dire que le Crève-cœur mérite toujours son nom. Il faut avoir les poumons solides pour se risquer à gagner par-là l'église Saint-André »¹².

Ce tracé était constitué par de nombreux chemins de terre et sentiers qui traversent les jardins. Mais une seule voie principale, appelé chemin de Canastel (future rue de Philippe), voie sinueuse traversant les jardins ; constituait le centre des activités commerciales et artisanales, « ancien cours bordé de fort beaux arbres et garni de boutiques aussi pauvres que celles d'Alger, on y voit aussi plusieurs cafés, dont deux assez remarquables »,

¹² Archives du commandant Gaston Pellecat, Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, dossier *Quartier juif*.

tel apparaissait le chemin de Canastel au capitaine Rozet en 1831¹³. En fait, topographiquement, cette artère en pente constituait une rampe à laquelle accédait, à partir de la porte de Canastel, un chemin ombragé d'arbres qui servait depuis l'époque espagnole de cour de promenade, enjambait le pont situé en avant de la porte de Canastel, et aboutissait à la Barrière (Barrera) de Rosalcazar, appelé Bab-es-Souk¹⁴.

De ce point de vue, l'organisation urbaine de forme géométrique et en échiquier que nous observons dans la *Ville-Neuve*, montre à souhait, à quel degré du détail avait poussé la vision urbanistique du bey Mohamed el Kébir qui, en tant que premier agent-voyer de sa province, s'était plu, grâce à ces opérations de lotissement et de nivellement à tracer un réseau de voirie dont les rues paraissent se couper à angles droits. Il mit ainsi à profit le tracé initial du réseau viaire constitué de chemins de traverse et de sentiers datant déjà de la période espagnole, en s'en servant admirablement comme préfiguration à ces plans de lotissements ; une forme de cadastration s'il en fut.

Comme urbaniste cette fois-ci, il étonne par la largesse de ses idées en matière d'aménagement urbain pour penser à imposer un véritable plan de lotissement, tout en tenant compte des contraintes topographiques et viaires de cette partie de la rive droite du Ravin Raz-el-Aïn. Ce qui nous conforte dans cette idée, c'est indiscutablement les conditions que le bey imposa aux donateurs musulmans et juifs d'élever leurs constructions suivant des prescriptions rigoureuses d'assiette et d'alignement, de même qu'il stipula que tout retard après un certain temps à remplir ces conditions entraînerait la déchéance de la donation (Lapène, 1842, p. 48).

Il est néanmoins clair que, ce dont se caractérise cette nouvelle organisation spatiale, contrairement à l'espace traditionnel ; c'est l'existence de places et d'espaces libres à l'intérieur du tissu urbain, adoptant ainsi, les formes spatiales de type occidentales qu'avaient introduites, depuis le XVI^e siècle les Espagnols dans la ville. Comme le fait judicieusement remarquer André Raymond, « les plans des grandes villes arabes nous fournissent des exemples de zones dans lesquelles la régularité du tracé de la voirie et de la forme et de la dimension des parcelles paraît résulter d'opérations de lotissement relativement organisées » (Raymond, 1985, p. 217)

Les quartiers de la Ville-Neuve

C'est probablement par le mot « *Hawma* » que l'on désignait à Oran, comme d'ailleurs dans toutes les villes algériennes de cette époque l'unité de base de la division spatiale urbaine qui faisait fonction de quartier. Les quartiers étaient désignés soit en fonction de leur configuration

¹³ Rozet cité par Lespès, René, *Oran, Étude de géographie et d'histoire urbaines*. Paris : F. Alcan ; Alger : J. Carbonnel 1938, p. 97.

¹⁴ *Id.*, p. 97.

topographique soit par le particularisme ethnique de ses habitants soit encore en raison des activités économiques qui s'y exerçaient. Sauf dans ce cas, pour le quartier israélite à qui on donnait, comme nous le verrons plus loin, le nom de *Derb*.

Pour les quartiers et faubourgs d'Oran, nous sommes loin du nombre de quartiers que comprenaient à la même époque certaines villes arabes ; Alger en comptait une cinquantaine, Tunis quarante et un, Le Caire sans doute une centaine etc. (Raymond, 1985, p. 135).

La *Hawma* pourrait être définie dans ce contexte historique particulier de l'évolution urbaine d'Oran, comme étant, un groupement d'habitations situé à l'intérieur des murs de la cité. Néanmoins, hormis le fait qu'il constitue une entité urbaine socialement homogène, il ne se définissait pas moins sur la base de la proximité du centre politique. Ce qui permet, dès lors, au quartier de jouer le rôle de maillage social et de contrôle politique des populations intra-muros.

Si nous admettons la définition de quartier pour Oran, telle que nous venons de le voir, nous sommes amenés, dans ce cas, à dégager cinq quartiers qui composaient le tissu urbain intra-muros.

Il est toutefois possible qu'il y eût également des sous-quartiers constitués sur la base des rapports communautaires et/ou des différenciations socio-économiques ; mais, l'état de nos connaissances sur la distribution socio-ethniques durant cette période ne nous permet guère de l'affirmer.

Derb-el-Houd (quartier israélite)

Contrairement à l'opinion de certains historiens locaux, la *Ville-Neuve* ne fut pas dès son origine destinée exclusivement à l'établissement de la communauté juive. L'intention du Bey, comme nous l'avons précédemment souligné était avant tout de créer un nouveau centre urbain attirant une population industrielle, composée aussi bien de musulmans que de juifs.

Origine du nom de Derb-el-Houd

À l'origine le mot *Derb*, avec son diminutif *driba*, à l'instar de *zenqa* et *zniqa* désignent en premier lieu un élément de voirie, « A vrai dire, le mot *derb*, pluriel populaire *druba*, explique A. Adam, n'a pas un sens extrêmement précis, ou si l'on veut, il en a plusieurs ; ou plus exactement encore, son sens a évolué, les diverses acceptions continuent à coexister... En Afrique du Nord, le mot désigne une "impasse", "une voie sans issue", et par extension, une rue étroite (Beaussier, Dictionnaire pratique arabe-français. Alger, 1931 » (Adam, 1969, p. 41).

Cependant la référence d'André Adam, concernant la définition du mot *derb*, qu'il a emprunté à Beaussier, ne peut être généralisée à toutes les villes du Maghreb. En effet le mot *derb*, entendu dans le sens de *voie sans issue* ou d' *impasse*, prend l'appellation de *khoucha* dans des villes de l'Ouest algérien. Il est fort probable toutefois que Beaussier auquel se réfère

A. Adam, n'ait pris que le sens donné au mot *derb* par les habitants d'Alger (Beaussier, 1931).

Or, le quartier juif désigné à Oran sous le nom de *Derb-el-Houd*, nous conduit à s'interroger sur l'origine de cette appellation. A notre avis, il faut se tourner vers l'histoire urbaine de Tlemcen pour essayer de trouver une explication à ce vocable. A cet effet, il faut se référer à l'histoire même de la communauté juive de Tlemcen qui, dès le XVI^e siècle, s'était enrichie à la faveur des apports constitués par l'exode des juifs andalous, ce qui avait fait d'elle la communauté la plus importante et la plus ancienne des villes de l'Ouest algérien (Darmon, 1870, pp. 376-383).

La communauté juive de Tlemcen, fut vraisemblablement installée en un endroit de la ville, qu'on appelait *derb* ; d'où le nom de *Derb-el-Houd* (ou *Derb-Lihoud* selon, la prononciation tlemcénienne). Il y a tout lieu de croire, cependant que, l'appellation *Derb-el-Houd* qui trouve ainsi donc son origine à Tlemcen, s'est étendue à tous les quartiers israélites des grandes villes de l'Ouest algérien : Nédroma, Oran, Mostaganem et Mascara ; et ce, à l'instar du mot *mellah*, du nom du quartier juif de Fès, qui a servi lui aussi à désigner tous les ghettos juifs des villes marocaines (Adam, 1969, p. 41).

Le site d'implantation

Il semble en effet que l'assiette d'implantation ait été choisi à l'endroit dit *Reha-er-Rih* (le Moulin à vent) dont le nom est mentionné dans l'acte de vente des terrains destinés à servir à la création du nouveau quartier israélite dit *Darb el Houd*. Cet endroit dit *Reha-er-Rih* se trouvait probablement compris sur les parcelles de terrains situés dans la partie Sud de la *Ville-Neuve* comprise entre ; d'une part, le mur d'enceinte reliant le Château-Neuf et le fort de Saint-André ; et d'autre part, les anciens jardins du bey de Bouchelaghem.

Le bey Mohamed el Kébir vendit à la communauté juive ces terrains en leur concéda en prime, à titre gratuit, un terrain en dehors de la ville, destiné à être utilisé comme cimetière, d'une contenance évaluée en 1858, à de 3 ha, 84 a, 60 cent¹⁵.

Cependant, la vente des terrains et la concession gratuite du cimetière restèrent probablement verbales jusqu'après la mort du bey Mohamed el Kébir, survenue en 1799. Son fils et successeur à la tête du beylik d'Oran, le bey Osman ; sûrement sur instance de la communauté israélite, régularisa en 1801 la situation juridique de la vente et de la concession gratuite. Les deux parties, se sont mises d'accord pour fixer le prix de ces terrains à la somme de 820 sultanis d'Alger (Blochc, 1886, pp. 85-104). L'acte de vente fut validé devant témoins musulmans et juifs. Du côté musulman, les témoins étaient les notables : Sidi El Hadj El Mekki ben Aïssa, Si Mohamed Ben Hassen et El Hadj Ahmed Ben Hatrach ; du côté israélite, OuldYacob,

¹⁵ Archives du commandant Gaston Pellecat, *op.cit.*

Yaon Ben Daoud et Amran. Ce document, comme le souligne Isaac Bloch, « est le véritable acte de constitution de la communauté »¹⁶.

Le noyau initial de ce quartier aurait été constitué par les rues de Ratisbonne, d'Austerlitz et des rues adjacentes. La première synagogue fut justement construite rue de Ratisbonne par Mardochee Darmon, l'ancien moqaddem de la communauté juive de Mascara, devenu depuis, le chef de la *Kahila* d'Oran¹⁷.

Se conformant à la nouvelle législation coloniale en matière de propriété ; Messaoud Darmon, grand rabbin d'Oran et Makhlouf Kalfon, son adjoint ; avaient fait traduire l'acte de donation par David Duran, interprète judiciaire, et l'ont déposé à l'étude de M^e François Sauzède, notaire à Oran. Cet acte qui a été revêtu de leurs signatures et de celle du notaire, a été enregistré le 2 mai 1846, folio 144, verso case. Il constitue le titre de propriété de la communauté israélite d'Oran. L'acte contient d'ailleurs d'autres clauses relatives au quartier juif¹⁸.

L'assiette d'implantation choisie était composée aux dires de l'interprète Darmon, de terrains de nature marécageuse. Selon lui, c'est pour montrer son mépris pour les Juifs que le Bey Mohamed el-Kébir leur désigna cet emplacement (Darmon, 1870, pp. 376-383).

Or, un autre observateur israélite qui paraît beaucoup plus impartial dans ses jugements affirme que, «ce qui montre d'une manière bien significative combien la communauté juive était en faveur chez le Bey Mohamed el-Kébir, c'est qu'il lui fut vendu, à vil prix, l'emplacement le mieux situé dans l'enceinte de la ville pour y construire son quartier dont la première rue, dit-il, reçut et porte le nom de Derb El Houd (rue des Juifs) » (Lévy, juillet 1859, pp. 384-394 ; août 1859, pp. 464-468, pp. 702-708).

Le quartier « Taht el Qasr »

La partie inférieure de la rive droite de Raz-el-Aïn, appelée *Taht el Qasr*, comme nous l'avons précédemment indiqué, avait été choisie pour créer un nouveau quartier où fut construite la nouvelle grande mosquée de la ville qui avait fini par donner son nom par la suite à l'époque coloniale à tout le quartier, devenu *Quartier Philippe*, puis *Quartier de Bastrana*.

Cette Grande mosquée dite du Pacha, avait été construite par le Bey Mohamed el Kébir en 1792 sur le Chemin de Canastel, « ancien cours, bordé de fort beaux arbres et garni de boutiques aussi pauvres que celles

¹⁶ Voir annexes, «Acte de vente concernant les terrains servant d'assiette à l'établissement du quartier israélite (Derb-el-Houd). Écrit en arabe et datée de 1801 », in : Bloch, I., *op.cit.* Il faut noter que l'original de ce document était jusqu'en 1962 conservé aux archives du Consistoire israélite d'Oran, elles le sont actuellement au consistoire israélite de Paris.

¹⁷ Mi-Kamokha, Poème hébreu rimé et composé par le Dayane d'Oran Rabbi Messaoud Darmonde vénérée mémoire, décédé en en 1866, Oujda, Impr. Haloua, 5711/1951.

¹⁸ Pellecat, G., dossier « cimetière juif », *op.cit.*

d'Alger... »¹⁹. Elle constituait l'élément structurant autour duquel s'organisèrent les activités économiques, sociales et culturelles de la *Ville-Neuve*.

La mosquée, équipement central par excellence de l'espace urbain islamique, a été construite au centre de ce quartier. Le choix de son emplacement semble avoir été au demeurant, dicté principalement par le passage sur cette partie de la rive droite du ravin, d'un aqueduc à ciel ouvert. Cet aqueduc, construit par les Espagnols, avait une direction Nord-Sud ; il amenait l'eau de la source de Raz-el-Aïn au Château-Neuf « les habitants en profitèrent pour faire des cultures maraîchères en gradins superposés et soutenus par des murs en pierres sèches », notait Pellecat²⁰.

En constituant un équipement vital, la présence de cet aqueduc a dispensé le bey de procéder à de lourdes dépenses pour doter la *Ville-Neuve* d'une nouvelle amenée d'eau.

¹⁹ Rozet cité par René Lespès, *op.cit.* p. 97.

²⁰ Pellecat, *op.cit.*, dossier *Quartier Juif*. Il dit qu'on trouvait encore en 1926, « entre les numéros 25 et 31 de la rue de l'Aqueduc, des planches d'haricots et de choux qui sont les derniers témoins de cette époque déjà lointaine ».

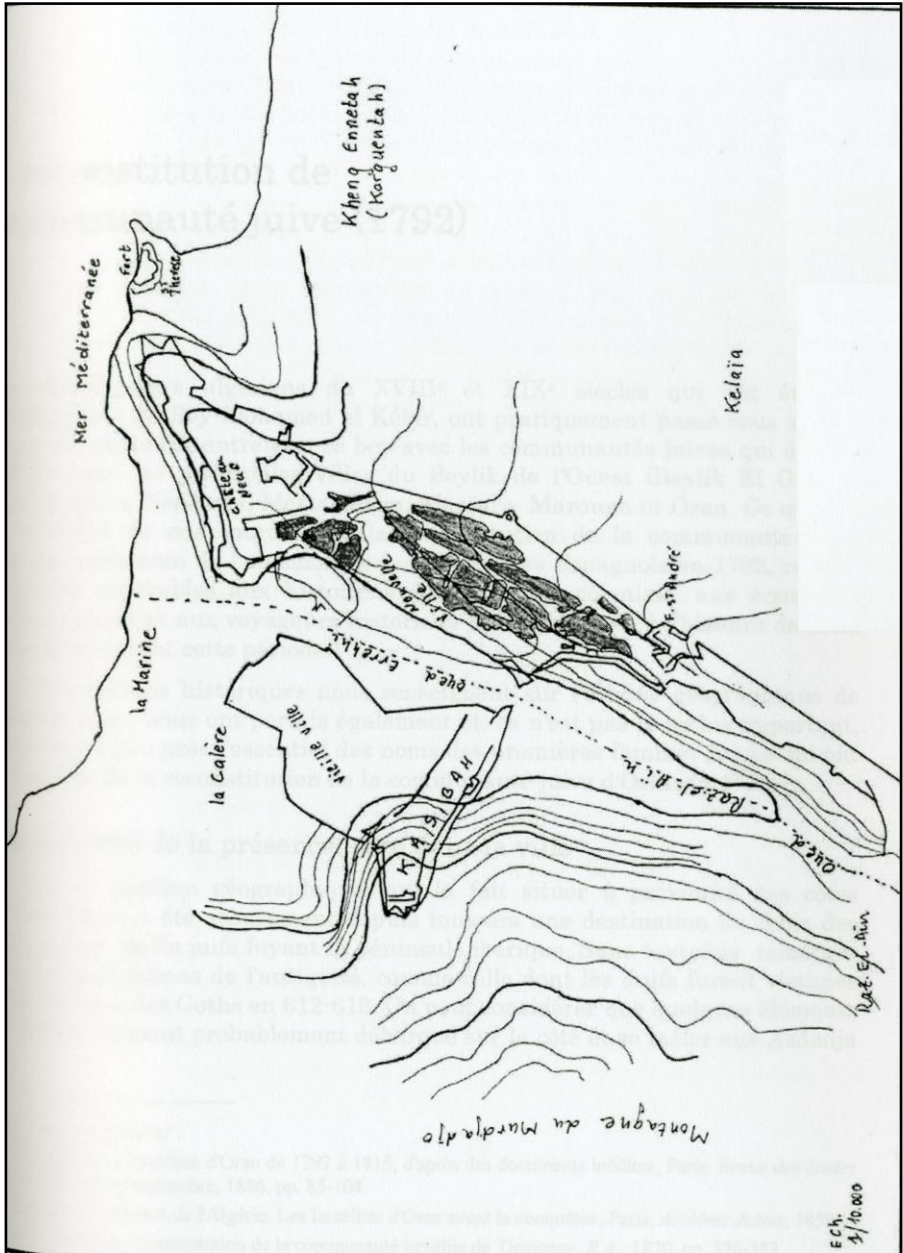


Figure 20 : Plan topographique de la Ville-Neuve

Source : Adaptation de l'auteur.